



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

rapport d'activité **2023**

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

GRAND EST



CLIQUEZ SUR LE MARQUE PAGE INTERACTIF POUR DÉCOUVRIR LA THÉMATIQUE



P4

LE MOT DE LA DIRECTION

P5

LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

P6



INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MOBILITÉ

P10



HABITAT CONSTRUCTION DURABLE
COHÉSION DES TERRITOIRES - AMÉNAGEMENT DURABLE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - QUALITÉ DE L'AIR

P14



EAU BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

P16



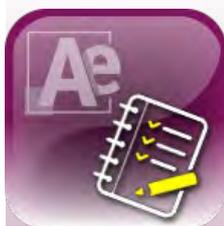
PRÉVENTION DES RISQUES ANTHROPIQUES

P19



PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES

P22



ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

P24



CONNAISSANCE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

P27



GESTION DE CRISE

P28



ORGANISATION VIE DU SERVICE
 - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL / MISSION APPUI POLOTAGE
 - MISSION RÉGIONALE RESSOURCES HUMAINES
 - MISSION SERVICE SOCIAL RÉGIONAL

P35

GLOSSAIRE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS



David
MAZOYER



Stéphanie
MATHEY



Véronique
CARPENTIER



Patrick
CAZIN-BOURGUIGNON

Cette année encore, la DREAL Grand Est s'est à nouveau fortement mobilisée pour mettre en oeuvre les politiques publiques de la transition écologique et énergétique en Grand Est.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre de la planification écologique portée par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, au service d'une transition ambitieuse, équitable et atteignable par le plus grand nombre.

Comme en témoigne le bilan de nos activités pour l'année écoulée, nous nous sommes attachés à accompagner les acteurs et les projets des territoires, en suivant nos orientations stratégiques : la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets, l'inversion de la perte de la biodiversité, dans leurs spécificités en Grand Est, pour en faire un territoire plus résilient. Pour cela, notre collectif peut s'appuyer sur des atouts solides, au premier rang desquels les compétences des agents, et leur engagement fort dans leurs missions.

À l'occasion de ce rapport d'activité 2023, nous tenons à saluer cet engagement et le professionnalisme des agents de la DREAL, qui peuvent être fiers de l'ensemble du travail accompli.

Très bonne lecture.

L'Équipe de direction

GRAND EST
RÉGION
VERTE

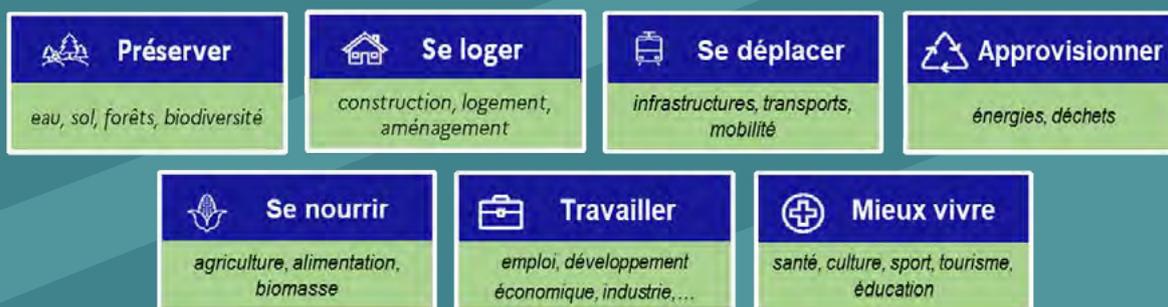
La planification écologique en Grand Est

«Accélérons ensemble la transition écologique, en prenant en compte nos spécificités régionales et en s'appuyant sur nos atouts.»

Réduire nos émissions de Gaz à effet de serre (GES), préserver nos ressources (eau, bois, sols) et restaurer la biodiversité du territoire constituent des enjeux prioritaires et urgents qui portent sur plusieurs thématiques de la vie quotidienne.

C'est pour trouver des réponses à ces enjeux que le 6 juillet 2023, au Centre des Congrès de Metz, L'État et le Conseil Régional Grand Est ont invité les acteurs du territoire à s'engager dans la démarche **Grand Est Région Verte**. Elle a pour ambition de décliner et nourrir la stratégie nationale **France Nation Verte** pilotée par le Secrétariat Général à la Planification Écologique. Elle est spécifique à notre région et anticipe la territorialisation de la planification écologique engagée dans l'ensemble des régions à l'automne 2023.

Comme la démarche nationale, elle élargit les réflexions sur la transition écologique au-delà de la seule réduction des émissions de gaz à effet de serre en traitant de manière simultanée **5 enjeux** (Climat, santé, ressources, adaptation et biodiversité) dans **7 thématiques de la vie quotidienne** :



Les acteurs locaux de divers horizons (entreprises, associations, collectivités, acteurs sociaux...) se sont ainsi mobilisés sur ces sujets lors des ateliers régionaux des 20 septembre et 9 octobre 2023.

La DREAL a participé à l'animation de la démarche et aux réflexions sur les 4 thèmes qui concernent directement nos politiques : **préserver, se loger, se déplacer et approvisionner**. Les avancées obtenues dans ces 4 thèmes contribueront également aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 qui rythment plus largement les actions de la DREAL comme il est rappelé au fil des pages de ce rapport.



En 2024, la planification écologique se déclinera dans les territoires infra régionaux. La circulaire de territorialisation de la Planification écologique du 29 septembre 2023 cadre cette 2ème étape qui mobilise plus spécifiquement les collectivités locales (Conseils Départementaux, EPCI et communes). En Grand Est, cette étape de la planification écologique sera animée au niveau départemental.

Les contributions des acteurs (identification des enjeux, actualisation des ambitions, plan d'action régional) constitueront **la feuille de route planification écologique du Grand Est**. Elle sera finalisée à l'été 2024. Elle se déclinera ensuite dans les documents cadres et notamment dans **Pactes territoriaux pour la réussite de la transition écologique (PTRTE)**.

Les objectifs de réduction des émissions de GES et de préservation des ressources des **panoramas des leviers régionaux de la planification écologique guideront notre action jusqu'en 2030**. Des Conférences des Parties (COP) se réuniront régulièrement pour assurer le suivi, l'actualisation et la réussite de la démarche.



Plan vélo & marche 2023-2027 : accélérer la dynamique initiée

Depuis 2018, l'État cofinance via le Fonds mobilités actives et avec les collectivités territoriales, des infrastructures cyclables sur l'ensemble du territoire. En 2023, le 6^e appel à projets, doté de 100 M€, a permis de porter le nombre de projets soutenus en Grand Est à 113 pour un montant total de 46,8 M€ sur 270 M€ de travaux.

En mai 2023, un ambitieux plan de soutien doté 2 Md€ sur 5 ans, a été lancé par le gouvernement avec notamment le 1^{er} « appel à territoires cyclables » (125 M€).

Deux communautés de communes du Grand Est ont été désignées lauréates : Sarrebourg Moselle Sud et Kochersberg.



113
projets soutenus
en Grand Est

Une feuille de route régionale pour le fret et la logistique

Le 21 septembre 2023, la préfète de région et le président du conseil régional ont dévoilé la feuille de route issue de la conférence régionale du fret et de la logistique, organisée par l'Observatoire régional Transports & Logistique (ORT&L), association animée par la DREAL.

Fondée sur les attentes exprimées par les acteurs publics et privés, lors de 5 journées de travail, elle cible 17 actions concrètes à court et moyen termes sur plusieurs enjeux : connaissance, infrastructures, aménagement, emploi ou encore transition énergétique.



Signature du protocole du volet mobilité du CPER 2023-2027

Le 15 décembre 2023, la préfète de région et le président du conseil régional ont signé le protocole d'accord sur le volet mobilité du Contrat plan État-Région (CPER) 2023-2027 en présence de Clément Beaune, ministre des Transports.

L'État et le Conseil Régional prévoient de mobiliser chacun plus de 700 M€ sur l'ensemble des opérations inscrites.

Au total, plus de 2,1 Md€ seront investis pour moderniser et verdir les infrastructures de transport en Grand Est.

En effet, plus des trois quarts de ces investissements seront dédiés au développement des transports ferroviaires et collectifs, comme par exemple les Services express régionaux métropolitains (SERM).



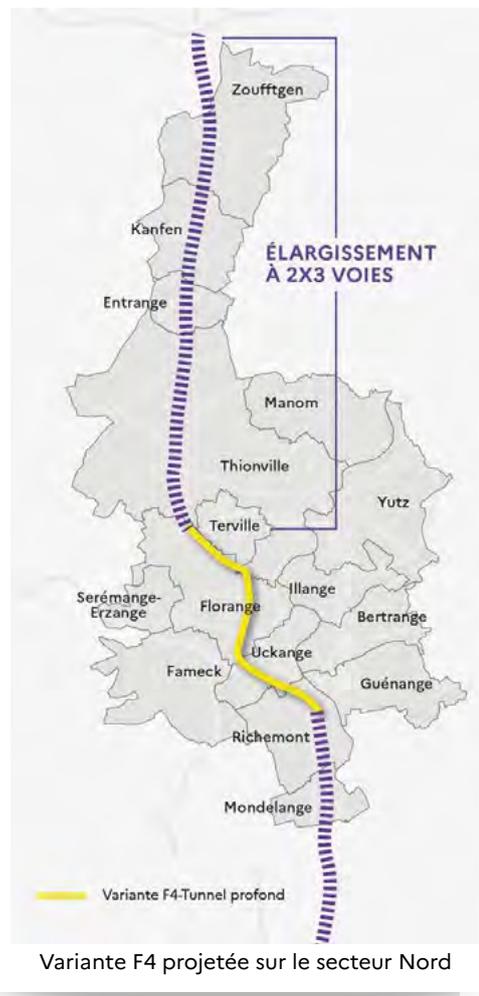
Signature par Josiane Chevalier, préfète de région, Clément Beaune, ministre des Transports et Franck Leroy, président du conseil régional du Grand Est | © Région Grand Est

2,1 Md€,
investis en Grand Est

A31 Bis Secteur Nord

Bilan de la concertation et décision ministérielle

Au cœur du sillon lorrain



La concertation publique sur le projet A31 Bis secteur Nord s'est conclue en février 2023. Le bilan rédigé par la DREAL a permis au préfet de la Moselle de solliciter le ministre chargé des Transports sur les conséquences à en tirer pour la suite du projet. La DREAL a également poursuivi les études techniques afin d'améliorer le projet.

À l'occasion de sa venue à Metz en décembre, le ministre a annoncé la poursuite du projet sur la base de la variante F4 pour le contournement Ouest de Thionville (57). La DREAL préparera le dossier d'enquête publique suite à la signature formelle de la décision en janvier 2024.

1 750 participants aux concertations
891 contributions écrites

Montant des Crédits engagés (AE)* :
82,8 M€

Montant des Crédits de paiement (CP)* décaissés :
85,1 M€

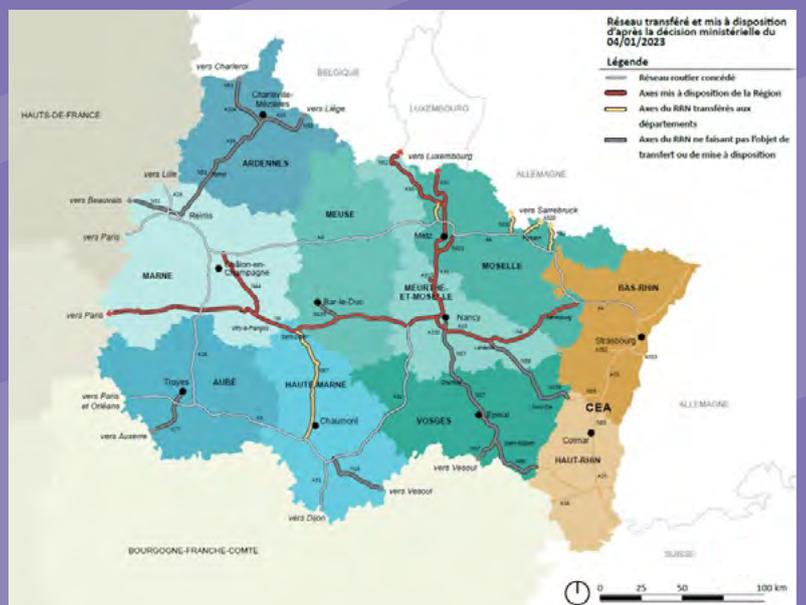
* : tous modes

La loi 3DS

Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

La décision ministérielle du 4 janvier 2023 a arrêté la liste des routes nationales et des autoroutes devant être transférées ou mises à disposition aux collectivités demandeuses, en application de la loi 2022-217 du 21 février 2022 (loi 3DS).

En Grand Est, 131 km de routes nationales seront transférés au 1^{er} janvier 2024 aux départements de la Moselle (54,9 km) et de la Haute-Marne (76,6 km). Par ailleurs, 524 km seront mis à disposition de la Région Grand Est au 1^{er} janvier 2025, dont les autoroutes A30, A31, A33 et les RN 4 et 44.



Actions de contrôles

Surcharges des transports exceptionnels

Le contrôle des surcharges des véhicules est très important pour la sécurité routière et la préservation du patrimoine routier.

Les Transports exceptionnels (TE) étant de plus en plus souvent équipés d'essieux pendulaires plus larges, les opérateurs de pesée ne disposaient pas d'outils adaptés pour peser ces convois.

Le pôle de Régulation du transport routier du Grand Est est le premier en France à s'être doté des nouveaux équipements de contrôle disponibles, qui ont permis de relever 333 infractions dès leur premier mois d'utilisation.

Désormais, les TE n'échapperont plus aux contrôles de surcharge.



Nouveaux équipements de contrôle de pesée

333

 infractions relevées

Véhicules légers contrôlés lors du « Black Friday »

Les contrôleurs des transports terrestres ont mené simultanément une vingtaine d'opérations à proximité des plateformes logistiques du Grand Est sur une période correspondant aux pics de livraisons liées à la journée de promotion commerciale du « Black Friday ».

Sur 220 véhicules contrôlés, plus d'un tiers étaient en infraction pour divers motifs, comme le non-respect des conditions d'emploi (travail dissimulé, ...), des conditions de travail (repos du salarié dans le véhicule, non-respect des normes d'hygiène, ...), des exigences de sécurité et de dépollution, ou encore la surcharge des véhicules.

220

 véhicules contrôlés


490

 actions de surveillance

249

 agréments délivrés

69

 sanctions administratives

Centres de contrôle technique

Le pôle Qualité des véhicules exerce la surveillance des centres, des contrôleurs techniques, et la délivrance des agréments préfectoraux leur permettant d'exercer leur activité. Il contribue ainsi à la politique de lutte contre l'insécurité routière et à la protection de l'environnement.

Outre la surveillance réalisée à fréquence régulière, des actions ponctuelles sont engagées pour répondre aux signalements et aux plaintes des usagers à l'encontre des centres de contrôle.

490 actions de surveillance ont ainsi été menées en 2023 dans l'ensemble de la région et le pôle a délivré 249 agréments.

Homologation des véhicules agricoles

Dans le cadre d'une évolution réglementaire, les véhicules agricoles équipés d'une seule ligne de freinage seront interdits à la vente à compter du 1^{er} janvier 2025.

Afin de sensibiliser les acteurs de cette filière (constructeurs, bureaux d'études) sur les enjeux, le pôle Qualité des véhicules a organisé à Chaumont (52), une journée d'informations qui a rassemblé une quarantaine de professionnels.

Avec leurs homologues de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, des représentants du Centre national de réception des véhicules (CNRV) et de l'Union technique de l'automobile, du motocycle et du cycle (UTAC), une dizaine d'agents spécialisés en homologation « agricole » ont participé à cette réunion.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**

Sécurité routière en Grand est

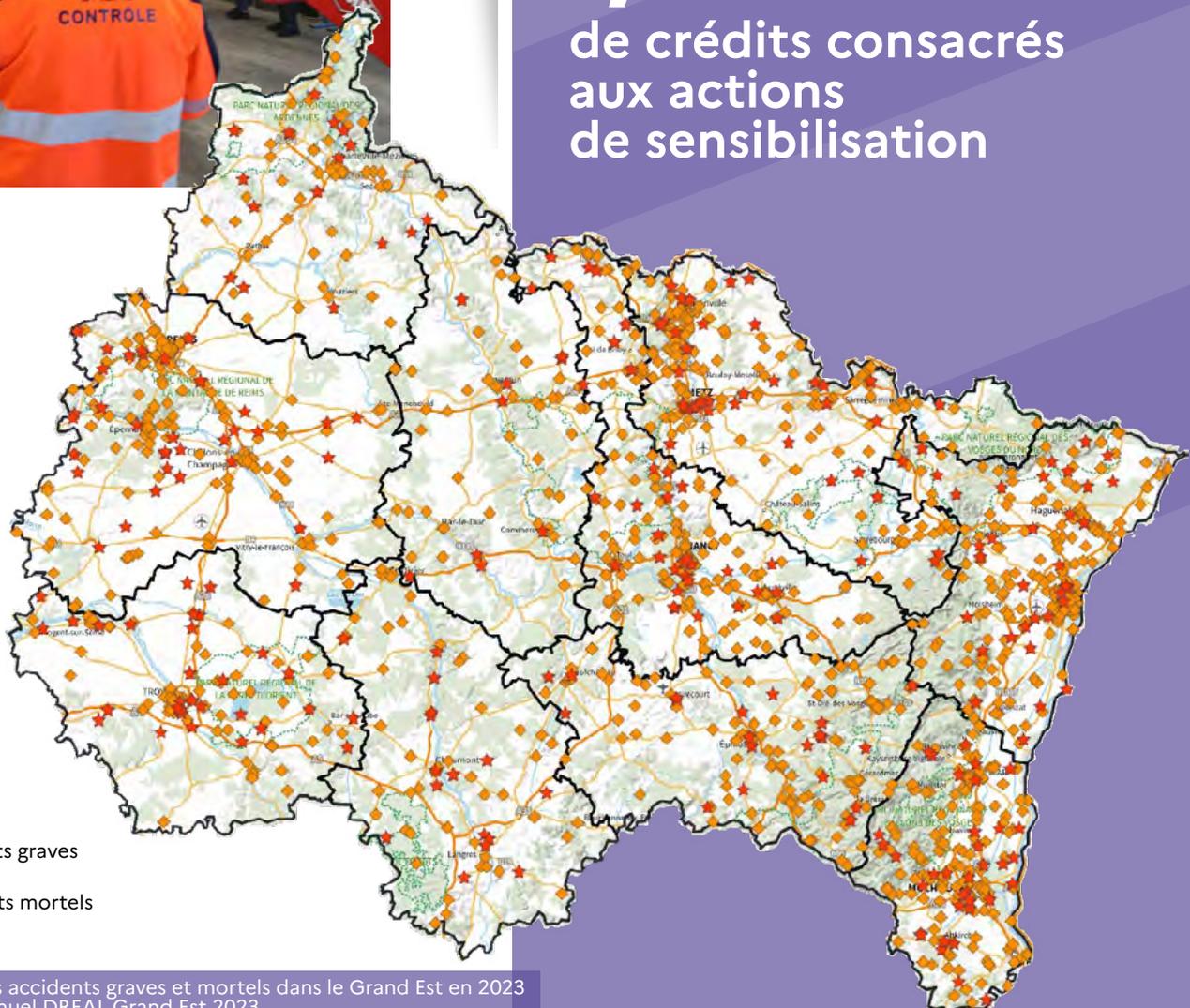
Au regard des 283 tués et 4142 blessés en Grand Est en 2023, les actions de prévention en matière de sécurité routière revêtent un enjeu très important.

La DREAL met ainsi en place les crédits pour financer les actions de sensibilisation et d'éducation routière portées par les 10 préfectures de département.

Elle publie également mensuellement le baromètre de l'observatoire régional de sécurité routière.

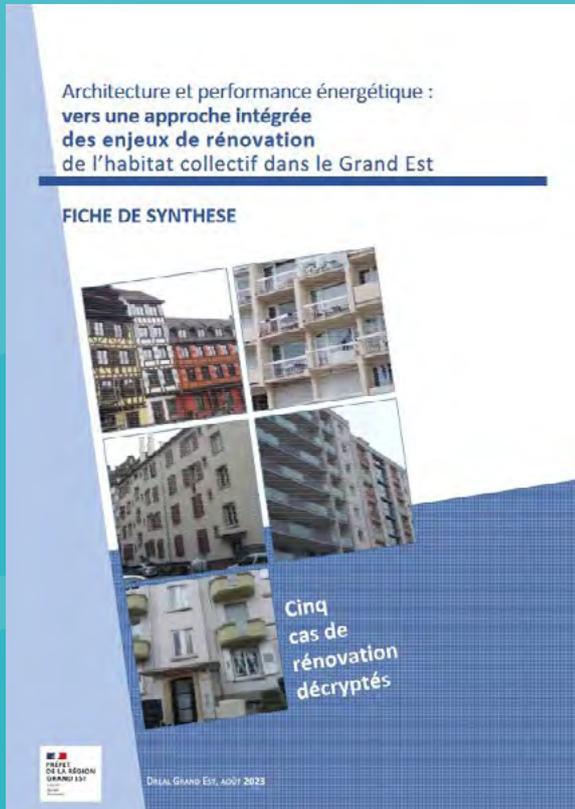
1,7 M€

de crédits consacrés aux actions de sensibilisation



- ◆ Accidents graves
- ★ Accidents mortels

Localisation des accidents graves et mortels dans le Grand Est en 2023
Source Bilan annuel DREAL Grand Est 2023



Concilier rénovation et patrimoine

Le décryptage s'est intéressé à la rénovation de bâtiments d'habitat collectif dans des secteurs soumis à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France (ABF).

Basé sur 5 cas concrets, il a pris le temps essentiel de l'analyse pour livrer une série d'enseignements utiles, à l'heure de l'urgence climatique où l'ambition même des projets doit sans cesse être réinterrogée.

Ces 5 cas décryptés concernaient des bâtiments de toutes périodes constructives et de tous types (bailleurs sociaux ou privés, copropriétés).

« Cette publication est le fruit d'un travail technique partenarial entre la DREAL, le CEREMA, la DRAC, l'AREAL, la SEM Oktave et l'Eurométropole de Strasbourg »

Installation de la coprésidence du CRHH

Suite à la promulgation de la loi 3DS, le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) Grand Est doit désormais être coprésidé par un représentant des collectivités.

Cette coprésidence a permis de dynamiser les travaux de l'instance. Plusieurs retours d'expérience ont été réalisés autour de la gestion de la crise énergétique dans le logement.

De nombreuses initiatives ont été lancées pour soutenir la production et faciliter l'accès des ménages modestes à un logement abordable.

L'ensemble s'est concrétisé par un programme de travail qui se poursuivra en 2024 sous forme d'ateliers ou de journées thématiques

Mon Suivi Rénov : outil de suivi de la dynamique de rénovation



La rénovation énergétique des bâtiments représente un enjeu majeur, dans un objectif de réduction de la consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre. Le réseau des Cellules économiques régionales de la construction (CERC) a ainsi créé un nouvel outil d'analyse des données disponibles pertinentes sur le sujet de la rénovation énergétique des logements privés.

Développé en Grand Est par la CERC, cet outil interactif permet de connaître la dynamique de rénovation énergétique des logements dans les territoires. Il remplace la publication annuelle du baromètre bâtiment durable. Il donne accès à de nombreux indicateurs (aides financières, accompagnements, ...).



Développement croissant des filières régionales biosourcées

Les filières régionales biosourcées recoupent des réalités économiques différentes. Certaines ont vocation à un développement en circuit court et local alors que d'autres sont davantage portées par l'industrie.

Les filières locales sont principalement le chanvre, le bois, la paille, la laine de mouton, la terre crue.

Pour contribuer au développement de ces filières, la DREAL s'appuie sur le Collectif biosourcés Grand Est et sur le réseau des ambassadeurs des matériaux biosourcés, qui fédère l'ensemble des têtes de réseaux des différentes filières. Les 3 formations organisées en 2023 à leur attention ont connu un franc succès avec 113 participants.

Les enjeux du Fonds vert

Les politiques portées ou animées par la DREAL ont bénéficiées du Fonds vert, pour lever des contraintes ou débloquer des situations en matière de rénovation énergétique des bâtiments, de zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et de reconversion des friches.

En la matière, plus de 82 M€ ont été mobilisés sur un total d'autorisations d'engagement de 130 M€ attribués à la région.

La DREAL a été plus particulièrement concernée sur les ZFE-m, en tant que service instructeur. Elle a également assuré un rôle de coordinateur technique sur les friches, auprès des DDT et du SGARE.



Le Grand Est doté de 130 M€

COHÉSION DES TERRITOIRES AMÉNAGEMENT DURABLE



Atelier des territoires « Développement économique »

Avec la perspective du Zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050, collectivités et entreprises réinterrogent leurs pratiques afin de relever le défi de la conciliation des enjeux de développement économique et de préservation des sols.

En partenariat avec le PETR de Saverne Plaine et Plateau, la DDT 67 et la DREAL, appuyées par un groupement d'experts, ont lancé un atelier des territoires sur le thème « se préparer à l'accueil des projets de développement économique dans un contexte de montée en exigences de plus en plus fortes de sobriété foncière ».

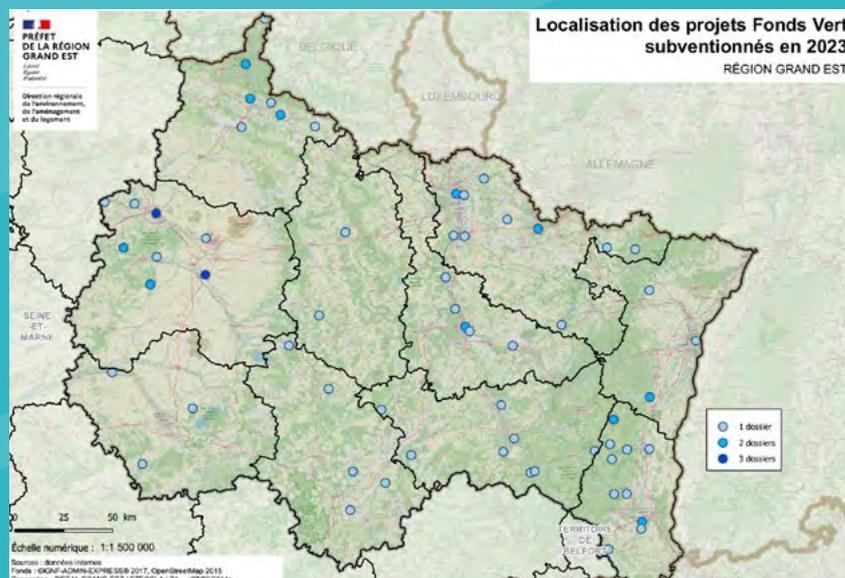
Réunissant élus, techniciens de collectivités et entreprises pour chercher collectivement des réponses, cet atelier s'achèvera en juin 2024.

Volet recyclage foncier du Fonds vert

Démarré en janvier 2023, ce volet s'inscrit dans la continuité des 3 sessions fonds friches initiées depuis 2021 avec le plan France Relance. Il a pour but de faciliter les opérations de reconversion.

L'instruction des dossiers est assurée par les DDT et l'Ademe (sites pollués). Le pôle aménagement de la DREAL coordonne le dispositif, apporte un appui aux DDT et anime le réseau de correspondants départementaux.

68 dossiers instruits en 2023 par les DDT ont été financés à hauteur de 28,05 M€. 6 dossiers Ademe ont été financés à hauteur de 5,98 M€.



74 dossiers pour un montant de 34,03 M€



Webinaire sur la méthanisation

La DREAL a organisé un webinaire intitulé « Les opportunités pour faire vivre son installation de méthanisation de manière durable », qui a réuni le 2 juin près de 150 personnes (exploitants, professionnels, institutionnels, ...).

Il a permis de présenter un panorama régional de la filière, d'aborder son intégration dans les exploitations agricoles et de partager le retour d'expériences des exploitants de la SAS VALBIOENERGIE.

Il a également abordé l'optimisation des installations classées au travers du retour d'expériences des contrôles ICPE et l'accompagnement du guichet unique des Ardennes (08).

Étape du tour de France « Mix énergétique » en Grand Est

La concertation nationale sur le mix énergétique a fait étape à Metz le 5 janvier.

200 personnes ont assisté à la séquence « institutionnels et grands publics » qui s'est déroulée en présence de la ministre de la Transition Énergétique, Agnès Pannier-Runnacher. Les participants ont notamment travaillé en atelier pour proposer des recommandations sur les enjeux des économies d'énergie et des productions d'énergies renouvelables.

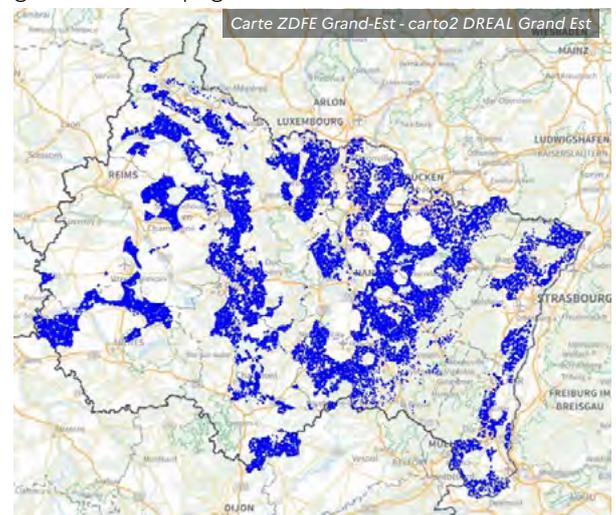
L'après-midi, une quarantaine d'étudiants ont échangé sur ces mêmes questions avec Sophie Murlon, la directrice de l'énergie au ministère de la Transition Énergétique.



Concertation sur les Zones favorables au développement de l'éolien (ZFDE)

Sous l'égide de la préfète de région, la DREAL a organisé la concertation dématérialisée sur le projet de cartographie des ZFDE qui s'est déroulé du 22 mars au 21 avril.

Mobilisant les parties prenantes et ouverte au public, elle avait pour objectifs de vérifier la bonne prise en compte de l'ensemble des enjeux liés à l'éolien et la pertinence de leur hiérarchisation, ainsi que de partager des recommandations sur l'utilisation de la carte. Plus de 400 avis ont été recueillis. Le bilan de la concertation a été mis en ligne sur le site internet de la DREAL, ainsi que la carte finalisée et son guide d'accompagnement.



Plus de **400** avis

LABEL BAS CARBONE

Créé en 2018, le Label bas-carbone est un outil national de certification carbone, au service de la mise en œuvre de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC).

Il favorise l'émergence en France de projets de réductions d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration de carbone dans le sol ou les produits bois.

Depuis le 1^{er} mars 2022, le préfet de la région Grand Est est l'autorité compétente pour l'instruction des projets en vue de leur labellisation. Les 70 labellisations effectuées depuis cette date relèvent de 6 méthodes : boisement et reboisement en forêt, grandes cultures, vergers, alimentation des bovins, et réduction des intrants en agriculture.

Panorama des Énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)

La DREAL a publié l'édition 2023 du panorama des Énergies renouvelables et de récupération de la région Grand Est portant sur les données 2022. Ce document traduit la poursuite d'une forte dynamique, avec un fort développement des filières photovoltaïque, biogaz et éolien.

En complément d'un état des lieux par filière, le panorama propose des articles d'actualité : loi d'accélération, concertation sur le mix énergétique, Fonds chaleur, S3REnR, cartographie des zones favorables au développement de l'éolien, durabilité des bioénergies, Lac Blanc-Lac Noir, ...

La DREAL a également organisé en novembre un webinaire de présentation du panorama.



13%
de la production française d'énergie renouvelable produite en Grand Est en 2022 (46 TWh)

3^e assises régionales de l'air, climat, énergie, santé



Organisées le 5 octobre 2023 à Nancy (54), les 3^e Assises régionales de l'air, climat, énergie, santé ont réuni des experts de niveau national, des représentants de l'État, des collectivités en région Grand Est et de la société civile, autour d'objectifs communs : comprendre les enjeux, discuter des solutions et renforcer l'engagement en faveur de la qualité de l'air et de la santé.

L'une des thématiques phares de la journée a porté sur l'impact de la qualité de l'air sur la santé humaine. La DREAL s'est impliquée dans plusieurs tables rondes et ateliers.



Installation du comité régional de l'énergie

45 membres

Le 29 novembre, la préfète de région et le président du conseil régional ont co-présidé à Metz (57) la réunion d'installation du comité régional de l'énergie.

Composé de 45 membres divisés en 5 collèges (représentants de l'État, du Conseil régional, des collectivités territoriales, du monde de l'énergie ainsi que des usagers) ce comité est une instance de concertation sur les sujets énergétiques du Grand Est. Après les discours introductifs, la production énergétique, les trajectoires du SRADDET et le calendrier des échéances ont été présentés.



Crédit photo : © Région Grand Est



Diffusion des premières listes rouges des espèces menacées

Les listes rouges Grand Est sont diffusées au fur et à mesure de leur production, après avis du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSPRN) et labellisation par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Sont actuellement disponibles les listes concernant les mollusques, les amphibiens, les reptiles et les odonates.

Sont mis à disposition les documents généraux : présentation de la démarche régionale, légendes et statistiques globales sur l'état de menace des groupes déjà étudiés et, pour chaque groupe taxonomique, une synthèse sur le domaine d'étude avec des encarts espèces et des propositions d'actions, la liste rouge UICN Grand Est et l'approche infrarégionale (9 régions naturelles).

457 dossiers espèces protégées analysés
dont **52** dérogations pour des travaux aménagement
et **34** pour des dossiers scientifiques

Classement des Monts de Séry

Le site des Monts de Séry, situé dans les Ardennes, sur environ 515 hectares, a été classé par décret du 28 juillet 2023. Marquant la limite des deux Champagnes, cette chaîne de 5 monts, offre un paysage pittoresque et expressif, unique par ses formes et altitudes.

Le site est une mosaïque de motifs agricoles et naturels préservés. Le classement vise à protéger ce site exceptionnel de l'urbanisation et à préserver son caractère naturel, reconnu tant localement que nationalement.

51 autorisations en sites classés



Les Monts Sery

165 sites classés
134 sites inscrits



Déclinaison territoriale du Plan eau

Réunis le 13 juin au sein du pôle régional de l'eau « PARéEau », les services de l'État et ses opérateurs en Grand Est ont établi les bases d'une feuille de route régionale du Plan eau.

Cette déclinaison territoriale s'articule autour de 4 actions phares : sécuriser notre alimentation en eau potable, économiser l'eau et mieux la partager, améliorer la qualité de la ressource en eau au niveau des captages d'alimentation en eau potable, préserver et restaurer des zones humides.

Elle a été intégrée dans la démarche de planification écologique régionale « Grand Est, région verte ».

5 250 captages d'alimentation en eau potable depuis 2019

3 770 hectares de zones humides restaurées

3 025 unités de distribution d'eau potable

44% de la surface du territoire régional concernée par les zones à enjeux quantitatifs

La DREAL à la rencontre du public

À l'occasion des entretiens de la biodiversité (juin) et du festival de la photographie animalière et de nature de Montier-en-Der (52) en novembre, le Collectif régional biodiversité (DREAL, OFB, Région et AERM) a valorisé les actions de ses membres ainsi que les politiques publiques dédiées à la préservation de la biodiversité.

Des activités ludiques, conférences et expositions photos, ont permis de communiquer sur l'importance des initiatives collectives réalisées dans le domaine de la biodiversité.

Cette approche illustre l'engagement du collectif régional à sensibiliser le grand public et à encourager l'adhésion à des actions concrètes au quotidien.

Journée sur la biodiversité dans le Massif des Vosges

Le 11 octobre, la préfecture de région a initié une journée Biodiversité autour de la préservation et la valorisation du Massif des Vosges.

Les échanges ont porté sur la protection des espaces naturels, la mobilité, le renforcement d'espèces et la manière de concilier conservation de la biodiversité et développement économique. Des groupes de travail ont mis en œuvre les idées discutées, notamment la création d'un observatoire des fréquentations dans le Massif.

Cet événement reflète l'engagement collectif en faveur de la préservation de la nature et du développement durable dans les Vosges pour les générations futures, dans lequel s'est impliquée la DREAL.

22 réserves naturelles nationales

Nouvelle édition des journées « Éviter, réduire, compenser » (ERC) et perspectives

Pour préserver la biodiversité, la loi d'août 2016 renforce la séquence ERC par une obligation de résultat.

À l'instar des rencontres de 2020 et 2021, le réseau d'acteurs du Grand Est s'est mobilisé en 2023 pour une nouvelle édition des journées ERC, organisées les 20 et 22 juin par la DREAL, le Commissariat général au développement durable (CGDD) et l'Office français de la biodiversité (OFB), autour d'actualités méthodologiques et de retours d'expérience.

Bureaux d'étude, agences d'urbanisme ou établissement public (CEREMA), en appui de porteurs de projets, ont illustré l'intérêt d'intégrer les enjeux biodiversité et zones humides dans la planification territoriale des aménagements.



Les commissions internationales fluviales auxquelles a participé la DREAL en qualité de cheffe de délégation sont nombreuses :

la 62^e assemblée plénière des Commissions internationales de protection de la Moselle et de la Sarre (CIMPS) les 7 et 8 décembre à Thionville (57), l'assemblée plénière de la Commission internationale de protection du Rhin (CIPR) à Vienne (Autriche) les 29 et 30 juin et se sont tenus la 90^e commission permanente et 98^e comité A, à Paris dans le cadre des relations franco-allemandes. Elles couvrent la qualité des eaux, le partage de la ressource ainsi que la coordination pour la mise en œuvre des directives cadres eau et inondations.

11 181 dossiers CITES instruits

Déclinaison territoriale du Plan national pollinisateurs

Créer pour animer la mise en œuvre locale du plan national, une feuille de route régionale, lancée officiellement le 7 juin lors d'un comité présidé par la préfète de région, dans l'objectif de massifier les projets de couverts favorables aux insectes pollinisateurs.

Cette initiative, qui a mobilisé tous les acteurs régionaux, encourage des actions exemplaires comme le projet de Trame verte et bleue (TVB) de Nancy (54). L'État a lancé une enquête pour recenser les initiatives et a soutenu l'implantation de couverts végétaux, grâce à la mesure biodiversité du Fonds vert.

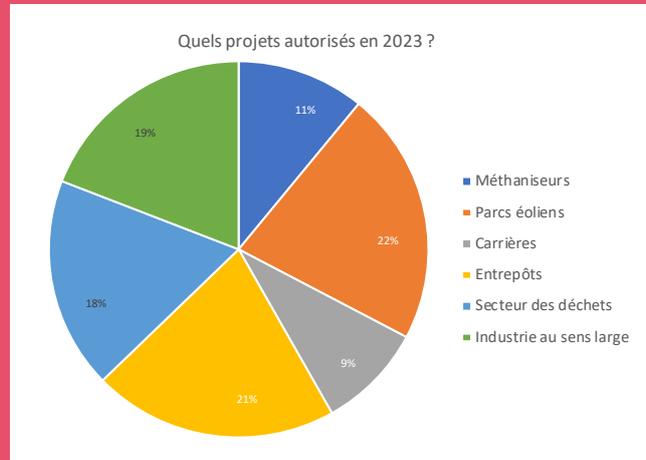
7,6 M€ de montant d'aides Fonds vert en Grand Est pour la biodiversité



Accompagner le progrès environnemental

Le futur exploitant d'une ICPE doit déposer une demande auprès de l'administration que l'inspection de l'environnement instruit afin de s'assurer de la prise en compte des risques et enjeux environnementaux. Ainsi, en 2023, suite à l'instruction de la DREAL, 110 installations ont été autorisées dans des domaines très diversifiés, et notamment 36 projets contribuant aux objectifs de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables.

Par ailleurs, l'inspection accompagne les porteurs de projets en amont du dépôt formel de leur dossier afin de faciliter leur appréhension des enjeux du territoire et leur préciser les attendus du dossier. Elle est ainsi mobilisée sur plusieurs projets industriels d'envergure.



110 installations autorisées en 2023

L'exemple du projet « Carbios »

Il s'agit d'un projet « vert » à plusieurs titres :

- L'usine recyclera des déchets plastiques et textiles pour fabriquer du plastique PET (polyéthylène téréphtalate), s'inscrivant pleinement dans une économie circulaire.
- Elle permettra la reconversion de l'ancienne friche de la cokerie de Longlaville (54).

L'Inspection s'est fortement mobilisée avant le dépôt du dossier, ce qui a permis d'améliorer le projet en réduisant sa consommation en eau et les rejets aqueux.

Il s'inscrit pleinement dans la loi « industrie verte » qui vise à accélérer la réindustrialisation du pays et à faire de la France le leader de l'industrie verte en Europe.

Il a été autorisé en septembre, soit dans un délais de 9 mois après le dépôt de dossier.



Projet d'implantation de l'usine CARBIOS (extrait du dossier de demande d'autorisation de CARBIOS)

Une mission de police environnementale

En 2023, l'Inspection a réalisé plus de 2 600 contrôles. 22 % des cas ont été suivis de rappels à la loi et 56 sanctions administratives ont été prononcées (astreintes financières, amendes, consignations, travaux d'office, suspension d'activité).

200 contrôles ont porté sur la vérification de la prévention du risque incendie. Les activités de stockage ont été particulièrement ciblées. Des retards significatifs dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation y ont été constatés.

Une autre part significative des contrôles a porté sur le suivi et l'élimination des déchets. Les inspecteurs sont parfois amenés à élargir leur cadre d'intervention, notamment la réalisation de contrôles sur l'interdiction de vaisselle à usage unique dans la restauration.



©Direction générale de la prévention des risques (DGPR)

2 600 contrôles en 2023
56 sanctions administratives

Accroître la sécurité à proximité des réseaux de gaz

Le 28 août 2023, une canalisation de distribution de gaz a été endommagée sur la commune de Hochfelden (67) entraînant l'évacuation des riverains et l'interruption du trafic ferroviaire.

Ce type d'accident aurait pu avoir des conséquences bien plus graves.

Afin de diminuer la fréquence de ces accidents, la DREAL a diligenté en 2023 une opération de sensibilisation et de formation des acteurs du BTP. Des contrôles ont également été réalisés sur les chantiers afin de vérifier les opérations de repérage des réseaux préalablement aux travaux.



Exemple de phénomène dangereux pouvant se produire sur une canalisation / Photo IA générée par ideogram



Une seule santé, le nouveau concept du PRSE4

Le 4^e PRSE 2023/2028 a été signé après plusieurs années de travail piloté par l'État (DREAL), l'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil Régional.

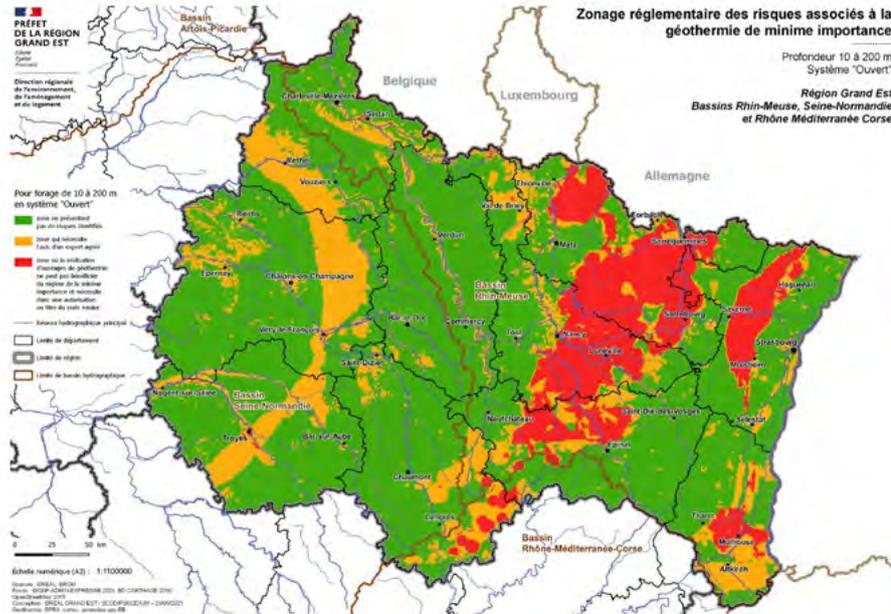
Co-produit avec les acteurs locaux, il vise à évaluer l'impact de nos modes de vie sur notre santé. Il prend en compte l'adaptation au changement climatique, la réduction des inégalités et le concept « une seule santé » selon lequel la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes sont interdépendantes.

À titre d'exemple, le PRSE permet le financement d'actions très variées : mesures sur les phytosanitaires, mesures de la qualité de l'air dans les bâtiments scolaires,...

La géothermie pour tous

Le sous-sol de la région Grand Est renferme une importante source d'énergie renouvelable et décarbonée : la géothermie. Depuis 2019, le réchauffement climatique et la crise énergétique ont accéléré les projets. 20 centrales géothermiques sont ambitionnées pour une puissance projetée d'environ 400 Mwth.

Outre la géothermie profonde qui s'adresse aux énergéticiens, la Géothermie de minime importance (GMI) s'adresse aux particuliers. Afin de faciliter son développement de façon sécurisée, des cartes définissant les zones favorables à la GMI ont été réalisées et diffusées en 2023. Dans ces zones favorables, les démarches administratives sont simplifiées.



Devenir inspecteur de l'environnement

Porteur de valeurs et de sens, l'inspecteur des ICPE est au cœur même des défis liés à la transition énergétique et écologique ainsi que de la prévention des risques technologiques.

Une campagne nationale de communication visant à mieux faire connaître le métier d'inspecteur a été réalisée fin 2023 et relayée sur les réseaux sociaux.

Cette campagne a été diffusée en région, notamment lors de la participation à des forums emploi dans certaines écoles d'ingénieurs du Grand Est.

[Retrouvez 6 courtes vidéos de présentation du métier d'inspecteur sur le site du ministère.](#)



20 centrales géothermiques projetées en Grand Est

4%
des consommations d'eau en France par l'industrie



Plan eau : les industriels du Grand Est préservent la ressource

La préservation de la ressource en eau est une nécessité. Ainsi, l'Inspection a engagé des actions afin de réduire les consommations en eau des industriels en période de crise, mais également de façon pérenne.

Lors de la sécheresse de cet été, 399 installations se sont vu imposer des mesures de diminution de leurs prélèvements et rejets. Durant cette période, une quarantaine de contrôles réalisés ont montré le respect des mesures de restriction.

En France, l'Industrie ne représente que 8% des prélèvements et 4% des consommations d'eau. En effet, la majeure partie est utilisée pour des besoins de refroidissement puis restituée au milieu naturel.



Réunion des services de prévision des crues Wallonie et Meuse-Moselle

Lors des travaux au sein des groupes de la commission internationale de la Meuse, le Service de prévision des crues (SPC) de Wallonie a sollicité la DREAL pour échanger avec le SPC Meuse-Moselle sur la production de la vigilance et faire évoluer ses outils suite à la crue exceptionnelle du 14 juillet 2021.

Organisée à Metz (57) au centre de prévision des crues, le 31 janvier 2023, la journée a permis de présenter le fonctionnement et l'utilisation du modèle de prévision « LARSIM » sur le bassin de la Meuse. Très opérationnels, les échanges entre les participants ont été riches et fructueux.



Le SPC de Wallonie dans les bureaux de la DREAL de Metz (57)

Culture du risque : cela passe par la formation !

Les services de prévention des risques naturels et hydrauliques et des risques anthropiques, ainsi que la direction de la DREAL, sont intervenus sur l'information préventive sur les risques naturels et industriels lors de la formation nationale proposée par IFFO-RMe, à Strasbourg (67) du 22 au 26 mai.

Soutenu par le MTECT, ce réseau accompagne par exemple la mise en place des Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) dans les établissements scolaires.

Venant de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales, des services de l'État ou d'associations, les 26 stagiaires formés interviendront ensuite dans les écoles.

26 stagiaires formés

Journée nationale « Tous résilients face aux risques »

Le 13 octobre se tenait la 2^e journée nationale de la résilience.

Cette initiative vise à diffuser largement la culture du risque et de la résilience afin que chaque citoyen puisse connaître les risques majeurs qui l'entourent et s'informer sur les comportements à adopter.

Dans ce cadre, les 3 unités de prévision des crues de la DREAL ont ouvert les portes de leurs salles opérationnelles.

Plus de 300 visiteurs y ont découvert les métiers, les matériels et les techniques des hydromètres et des prévisionnistes de crues qui, toute l'année, 24h/24, veillent sur les cours d'eau pour prévenir les populations du risque de crues via l'application VIGICRUES.

Plus de 300 visiteurs



PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES

426 000 €
investis par l'État
dans la prévention
des risques liés
aux cavités
souterraines
sur la métropole de
Strasbourg

Cavités souterraines : labellisation du premier Paprica du Grand Est

Le 1^{er} Programme d'actions pour la prévention des risques liés aux cavités (Paprica) du Grand Est a été labellisé le 6 juillet, suite à une instruction de la DREAL. C'est aussi un des premiers en France.

Porté par l'Eurométropole de Strasbourg (67), il a pour but de définir une stratégie globale de gestion du risque lié aux cavités souterraines, intégrant un volet patrimonial.

Près de 970 000 €, dont 426 000 € en provenance du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), vont être investis sur une période de 2 ans.

Cette stratégie sera ensuite déclinée dans un programme d'actions d'une durée cible de 6 ans.



Découverte d'une galerie sous voirie - © Eurométropole de Strasbourg - BRGM

Des épisodes pluvieux intenses ont touché la région

Des épisodes pluvieux conséquents en novembre et décembre ont généré des inondations avec des impacts significatifs pour les habitants de la région.

Les équipes de prévisionnistes et d'hydromètres des 3 services de prévision de crues de la DREAL Grand Est se sont mobilisées pour fournir des informations et des prévisions les plus fiables jusqu'à 4 fois par jour (première publication à 6h00 du matin et dernière à 22h00) durant de nombreuses semaines.

La production des cartes de vigilance nécessite entre 2 et 3 heures de travail avant l'envoi de la carte. Les équipes ont très souvent démarré leurs travaux à 3h du matin.

Des seuils de vigilance jaune et orange ont été franchis sur plusieurs secteurs.

Des villages vosgiens, les carrières de Cantrelle (88), Tronville-en-Barrois sur l'Ornain (55) ont été impactés.

Sur la Blies, l'unité d'hydrométrie Rhin-Sarre a mesuré les débits les plus hauts à Bliesbruck et Frauenberg (57).

Côté Champagne, la Saulx et l'Ornain n'étaient pas en reste.



Carrière de Cantrelle (88) © DDT88



Jaugeage à Bliesbruck (57)

Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)

Le FPRNM est l'un des outils majeurs de la politique de l'État en matière de prévention des risques naturels. Il permet de financer des opérations relatives à des plans d'actions portés par les collectivités locales, des études aux travaux de réduction de la vulnérabilité, à l'élaboration des plans de prévention des risques naturels, à l'information préventive sur les risques, ou à la caractérisation des risques par la réalisation d'études.

En 2023, les crédits du FPRNM utilisés en Grand Est se sont élevés à 11 M€ en Autorisation d'engagement (AE), en augmentation de 64 % par rapport à 2022.

Dans le même temps 5,2 M€ de paiement ont été honorés.



11 M€

de crédits du FPRNM utilisés en Grand Est

34 inspections de barrages et systèmes d'endiguement

2 868 jaugeages réalisés, couvrant les épisodes de crues et d'étiage

2 264 publications de bulletins de vigilance dont

359 avec un niveau maximal jaune et

5 avec un niveau maximal orange

Régularisation des systèmes d'endiguement



Depuis mai 2015, la protection d'une zone exposée au risque d'inondation est assurée par un système d'endiguement (article R. 562-13 du code de l'environnement).

Les digues autorisées antérieurement à cette date peuvent être régularisées en système d'endiguement, via une procédure simplifiée sous certaines conditions et selon un calendrier strict qui dépend du nombre de personnes protégées.

La DREAL, qui assure le contrôle des ouvrages, instruit en appui des DDT les études de dangers des dossiers de classement.

Environ 70

études de danger transmises à la DREAL Grand Est



Rencontre Nature en ville

Le service évaluation environnementale de la DREAL et la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe), ont organisé avec le CEREMA, le 26 septembre, une journée sur le thème « Nature en ville et en village ».

La matinée a été consacrée aux stratégies, enjeux, atouts et freins des démarches Nature en ville.

Parmi ces enjeux, a notamment été abordée l'importance des aspects sociaux, de la lutte contre les îlots de chaleur et du rôle support pour la biodiversité.

Une visite de Metz (57) a ensuite emmené le groupe sur les réalisations heureuses et celles perfectibles d'implantation ou de sauvegarde de végétation et de faune dans la ville.

La visite ne pouvait pas se faire sans une escale aux jardins Jean-Marie Pelt, aux abords de la Seille.



Révision de la note d'articulation entre l'autorité compétente et l'autorité environnementale

Une note de 2022 fixe les principes d'articulation entre l'autorité compétente (Préfecture / Unité départementale / Service prévention des risques anthropiques de la DREAL Grand Est) et l'autorité environnementale (Mission régionale d'autorité environnementale / Service évaluation environnementale de la DREAL Grand est) en précisant la temporalité des échanges et le contenu des éléments échangés.

Un bilan d'application de la note a été réalisé, concluant à la nécessité de simplifier le processus. Toutes les pièces nécessaires à l'avis de l'autorité environnementale (demande, études d'impact et de danger, éléments d'appréciation du service instructeur) arriveront dorénavant simultanément, au lieu de pouvoir l'être en ordre dispersé.

Bilan 2023

En 2023, l'activité a toujours été aussi importante (769 dossiers contre 792), stable en Projets et en légère baisse en Plans/Programmes.

Les 93 projets éoliens et photovoltaïques examinés représentent 65% des avis Projets.

La dynamique Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de 2022 s'est essoufflée (9 contre 17). Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) et Plans d'exposition au bruit (PEB) ont été rajoutés à la liste des Plans soumis à évaluation environnementale ou examen au cas par cas.

143 avis projets **355 décisions projets**

90 avis plans **181 décisions plans**

Guide du Rhin supérieur - Consultations transfrontalières

En 2023, les points de contact locaux de la Conférence du Rhin supérieur (CRS) ont travaillé à la mise à jour du guide de procédure des consultations transfrontalières concernant les projets ayant des incidences notables sur l'environnement.

Le service Évaluation environnementale de la DREAL Grand Est a participé aux réunions animées par le ministère de l'environnement Rheinland Pfalz (Rhénanie-Palatinat / Allemagne) et a assuré le lien avec le SGARE, les préfetures de département et le point de contact national français pour définir des positions communes et contribuer à la rédaction du guide qui sera signé en séance plénière.



1^{ère} réunion d'échanges entre la DREAL et la MRAe sur l'éolien

Le 4 avril se sont réunis à Châlons-en-Champagne (51) les services de la DREAL impliqués dans le développement éolien et la MRAe Grand Est. Ces projets constituent en effet une part majeure des projets soumis à évaluation environnementale.

Une synthèse des principaux éléments d'analyse établis sur plus de 120 avis rendus depuis 2018, dont 25 les derniers mois, a permis de débattre librement des enjeux environnementaux, de la complémentarité entre instructions des demandes et avis d'autorité environnementale (Ae), et des difficultés rencontrées sur la phase « avis Ae » dans la procédure.



Cadrage préalable et renouvellement urbain

Les collectivités appréhendent de plus en plus les opérations de renouvellement urbain comme des opérations globales.

Souhaitant les réaliser dans le respect des délais de l'ANRU et des procédures environnementales, l'Eurométropole de Metz (57) est intéressée par les cadrages préalables du service évaluation environnementale de la DREAL Grand Est, afin de prendre connaissance des attendus de l'autorité environnementale dans la réalisation des études d'impact et le choix des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts.

La réunion du 22 août a été pour le service l'occasion de rencontrer les différents maîtres d'ouvrages et d'anticiper les projets à venir.



Renforcement de l'agrivoltaïsme

Dans un contexte de développement des énergies photovoltaïques, les projets dit « agrivoltaïques » montent en puissance dans le Grand Est. Les formes sont variées, allant de serres constituées de panneaux semi-transparents à de vastes étendues de plusieurs dizaines d'hectares de terres agricoles.

Leur acceptabilité repose sur le maintien de vrais usages agricoles, souvent des élevages bovins, le choix de terres de faibles valeurs agricoles et n'ayant par ailleurs pas de valeurs écologiques remarquables (classement ZNIEFF, Natura 2000, prairies...), voire par des engagements environnementaux, par exemple sous forme d'Obligations réelles environnementales (ORE).

Évaluation environnementale des PAPI

Le PAPI d'intention

Déposé le 28 février 2019 auprès des services de l'Etat, il a été soumis après instruction, à la Commission planification du Comité de Bassin Rhin-Meuse, qui a rendu un avis unanimement favorable.

[En savoir plus](#)

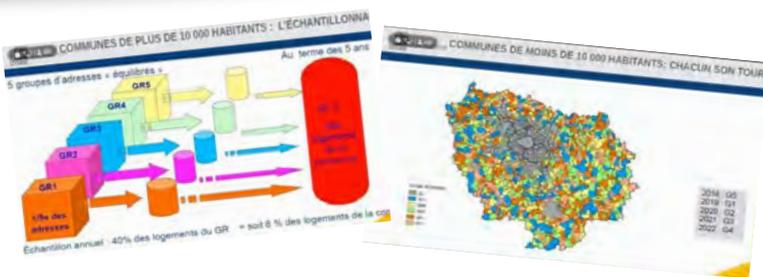
Moselle Aval

Acteur de la prévention des inondations
du bassin versant de la Moselle Aval

Depuis juin 2023, les nouveaux Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) sont soumis à Évaluation environnementale stratégique (EES) avant leur labellisation.

Les services de la DREAL Grand Est (SEE et SPRNH) ont rencontré le Syndicat mixte de la Moselle Aval pour échanger sur le contenu d'une EES adaptée aux PAPI :

- prendre en compte les impacts du changement climatique,
- justifier le besoin du PAPI au regard des aléas et enjeux du territoire,
- mener une évaluation globale sur les 7 axes du PAPI avec l'examen des solutions de substitutions raisonnables et l'application de la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC).



Visioconférences sur la méthodologie du recensement de la population

Les données du recensement de la population et des projections démographiques ont de nombreuses utilisations en termes d'aménagement du territoire et de politiques de l'habitat (planification de l'urbanisme, besoins en logements ...).

Pour permettre aux DDT ainsi qu'aux services de la DREAL d'être mieux outillés dans leurs échanges avec les collectivités sur la solidité et la fiabilité de ces données, 3 visioconférences ont été réalisées par l'INSEE sur les fondamentaux de la constitution de ces données.

Des données statistiques en ligne de plus en plus accessibles

Avec l'ouverture des données, de nouveaux modes d'accès ont vu le jour. Ainsi, pour les données statistiques, l'offre du Service des données et études statistiques (SDES) s'est enrichie d'une application mettant à disposition plusieurs jeux de données (DiDo - Diffusion de Données).

Parallèlement, les jeux de données accessibles par les modes classiques d'accès se raréfient. Pour prendre en compte ces évolutions, la DREAL a enrichi les jeux de données accessibles sur son site Internet. Ils sont issus, soit de fichiers retravaillés, soit d'extraits automatisés des données diffusées sur la plateforme DiDo.

 [Pour en savoir plus](#)



DataGrandEst : GéoDataDays et concours Dataviz

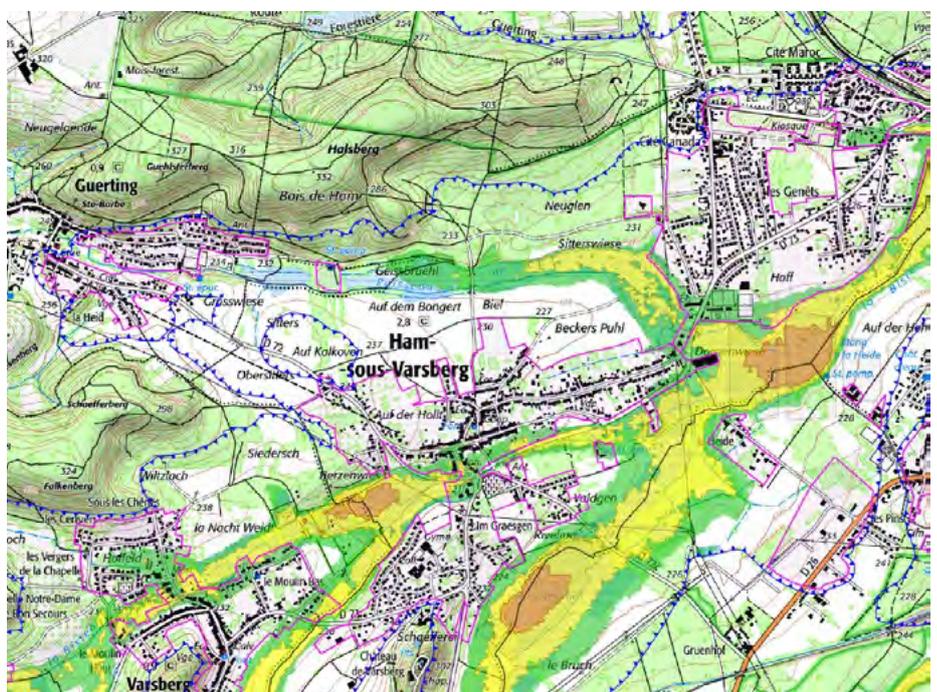
Le Grand Est a accueilli à Reims (51) les GéoDataDays 2023, lors desquels 1 200 acteurs de l'information géographique se sont donnés rendez-vous. Copiloté par l'État et la Région, DataGrandEst a contribué au succès de ces journées : des communications sur la mobilité durable, la pollution de l'air, l'IA..., des tables rondes sur le géonumérique responsable ou la souveraineté, des ateliers, des stands d'entreprises et un grand témoin.

DataGrandEst a également réalisé un concours de Dataviz sur les données du tourisme, pour faire comprendre l'importance et les enjeux de rendre accessibles les données. 25 participants ont contribué en faisant preuve de créativité.

Le SIG calcule la profondeur des nappes souterraines

Le bassin houiller lorrain est sujet à une remontée de nappe d'eau souterraine susceptible de créer des dégâts en zones bâties. Il est l'objet d'études complexes et approfondies, et sa gestion implique la production de cartes destinées à la prévention des risques.

Ainsi, la DREAL a réalisé une cartographie selon 3 classes de profondeurs (colorisées), obtenues par soustraction de la modélisation de l'altimétrie actuelle ou future de la nappe, avec celle d'un modèle numérique de terrain. Ces cartes seront ensuite portées à la connaissance des communes et feront l'objet de mises à jour.



Premières productions nationales d'outils sur les Énergies renouvelables (EnR)

Dans le cadre de la démarche Connaissance pilotée par le Commissariat général au développement durable (CGDD) / Ecolab, le pôle national Connaissance EnR, porté par la DREAL Grand Est, a élaboré un premier outil «État des lieux des EnR» sur l'ensemble du territoire national. Cet outil donne accès à un tableau de bord de la puissance EnR installée et produite en France. Il propose une vision temporelle et territoriale, à différentes échelles, avec des tableaux et graphiques, depuis 2017.

Le pôle travaille actuellement sur un outil «EnR Collecte» visant à disposer de données plus précises sur les installations (localisation, porteur de projet, etc).

 [Pour en savoir plus](#)



Développement durable

Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

Accompagnement les organisations dans leur transition écologique.

Sobriété énergétique :

5 associations soutenues pour un montant de **79 900 €**

Soutien traditionnel :

15 associations soutenues pour un montant de **87 465 €**

5 associations soutenues dans le cadre de l'appel à projet de l'Ariena pour un montant de **8 000 €**

Forum DD : Mme la préfète de région remet 2 Trophées RSE

Rendez-vous incontournable de l'économie responsable, le Forum DD réunit chaque année plus de 1 000 participants. Cette année, les échanges ont porté sur le coût de l'inaction face aux conséquences attendues du changement climatique.

La journée, rythmée par des séances plénières et des ateliers, a été ponctuée par la remise des Trophées RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui récompensent des projets innovants du territoire.

La préfète de région a remis le prix «coup de cœur du public» à Flore et Zéphyr, qui portent un projet de joaillerie éco-responsable, ainsi que le trophée «économie circulaire» à «Replace», spécialisée dans le traitement des plastiques composites.



Remise trophées RSE Grand Est ©Bartosch-Salmansk





Concertation régionale sur la consigne

Comment atteindre les objectifs de collecte prévus dans la loi AGEC ?

C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les 83 participants à la concertation sur la mise en place d'une consigne sur les bouteilles plastiques, organisé à Metz (57) le 9 mai.

Initiée par le ministère et déclinée dans les régions, cette concertation a été co-construite en interne DREAL.

S'appuyant sur les principes de la charte de la participation du public et fort de ses compétences en méthodes d'animation, la DREAL a proposé d'aborder la question de manière prospective.

Et si, en 2029, les objectifs étaient atteints, comment aurions-nous fait ? Pour contribuer à la prise de décision, plusieurs scénarios ont ainsi été imaginés et remontés au ministère.

83 participants



Des outils web « Data » au service des politiques publiques

Pour répondre aux besoins des services métiers de la DREAL, le service Connaissance et développement durable réalise des outils web permettant de visualiser et gérer les données en ligne. Ainsi, un outil web « PAOT » (Plans d'action opérationnels territorialisés) permet au service Eau, biodiversité et paysages de suivre les actions départementales.

Chaque mois, les données sont collectées et traitées automatiquement pour alimenter l'application en ligne. Les chargés de mission peuvent alors suivre les actions, les comparer par date ou territoire, les visualiser sur une carte. D'autres applications sont en cours de réalisation, dont certaines proviennent d'initiatives de DDT portées à l'échelle régionale.

Participation à l'exercice national de délestage électrique

Un exercice national de délestage électrique, auquel participait la DREAL, a eu lieu le 18 décembre.

Le scénario prévoyait de fortes tensions sur le réseau électrique suite à des températures extrêmement froides. Il s'agissait de tester différents modèles de délestage et de coupures ciblées de manière à éviter un « black out ».

Le Centre opérationnel zonal (COZ) était activé en mode renforcé et les différents représentants zonaux, dont la Mission zone de défense (MZD) de la DREAL Grand Est étaient présents pour établir des points de situation en lien avec Réseau de transport d'électricité (RTE) et les départements concernés, sur les principales perturbations en cours.



©État-major interministériel de zone (EMIZ)



Processus qualité : audit réalisé par la DREAL Hauts- de-France

Le processus « crise », co-piloté par la MZD, a fait l'objet d'un audit qualité réalisé par la DREAL Hauts-de-France en novembre.

Cet audit a mis en évidence la solidité du réseau constitué par les acteurs gravitant autour du processus pour sa mise en œuvre. Les interactions entre les services ont paru fluides et l'organisation générale du dispositif n'a pas fait apparaître de dysfonctionnement.

Plusieurs suggestions retenues seront intégrées dans la formation de l'astreinte territoriale.

Perturbation neige - verglas sur 9 départements

Le 17 janvier 2023, la Zone Est a connu un épisode de neige - verglas particulièrement actif qui a vu Météo France passer en vigilance orange 9 départements de la zone.

Le Centre opérationnel de zone (COZ) était passé en posture suivi et les différents correspondants zonaux dont la DREAL de Zone, représentée par la MZD, devaient effectuer plusieurs points quotidiens avec l'appui des DDT sur l'état de la circulation dans les départements concernés.

Nombreux épisodes de vigilance pour orage estival

L'été 2023 a été marqué par des orages violents qui ont impacté la France entière.

La Zone Est a été touchée par 5 vigilances orage sur ses différents départements.

La DREAL de Zone, représentée par la MZD, a élaboré des points quotidiens sur la circulation du réseau routier et autoroutier de la zone, l'impact sur le réseau électrique, ferroviaire et aérien avec la collaboration des différentes DDT concernées.



7 départements en vigilance orange et **5** en vigilance rouge

10 000 foyers privés d'électricité en Alsace Franche-Comté

355 passagers d'un TGV bloqués à Sierentz (68)

Projet de cité inter-administrative Polygone

Tous les agents messins de la DREAL Grand Est seront regroupés à l'été 2024 en un même lieu, sur le site Polygone situé à proximité de la gare de Metz (57)

Ce projet a fortement impacté l'agenda du Secrétariat général en 2023 :

- suivi de chantier,
- participation aux différents groupes de travail animés par la préfecture,
- partenariat avec le syndic Agile,
- meilleure intégration des enjeux environnementaux,
- planification des étapes préparatoires spécifiques à la DREAL (migration informatique, gestion des archives, inventaire mobilier, installations électriques secourues ...).

Toutes ces étapes permettent d'entrevoir un calendrier prévisionnel du projet.



On anticipe le déménagement mais pas que...

ainsi, l'année 2023 a été riche en matière d'archives avec l'enjeu majeur de la préparation du déménagement vers Polygone.

Des séances d'accompagnement personnalisé ont été proposées à l'ensemble des agents demandeurs.

Ces échanges ont permis aux agents d'apprendre à constituer leurs premières boîtes d'archives, se familiariser avec les règles d'archivage et les durées de conservation, et découvrir le Système d'information de gestion de l'archivage (SIAM). 63 rendez-vous ont été organisés sur les 3 sites messins de la DREAL, et la démarche se poursuivra en 2024.

D'autres opérations ont marqué l'année, dont la destruction de 35 mètres de linéaires dans les archives de l'Unité départementale de Meurthe-et-Moselle.



2 180 m²
d'isolation de toitures
et planchers

220 fenêtres
remplacées

Travaux de rénovation énergétique sur le site de Châlons-en-Champagne (51)

Commencés en mars 2022, les travaux de rénovation énergétique du bâtiment Blum se sont terminés mi-2023. Réalisés en site occupé, ces travaux ont nécessité 6 phases de déménagement de la centaine d'agents présents.

Financé dans le cadre du Plan de relance, ce projet a permis d'isoler 2 180 m² de toitures et planchers, d'installer 740 luminaires LED et de remplacer plus de 220 fenêtres, dans le but de réduire de la consommation d'énergie de l'ordre de 40%.

Le raccordement au réseau de chaleur alimenté en énergies renouvelables, réalisé en parallèle, permet en complément une baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Mobilité - Recrutement

C'est tout au long de l'année :

1 cycle de printemps
13 fils de l'eau et postes à enjeux
217 postes publiés
149 candidatures
96 postes pourvus
10 contractuels recrutés
2,6% de contractuels au 31 décembre



Ateliers de théâtre interactif « déjouer les discriminations »

En juin et septembre derniers se sont tenues à Strasbourg (67), Châlons-en-Champagne (51) et Metz (57) des séances de théâtre interactif sur la lutte contre les discriminations.

Organisées en partenariat avec le Centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH), elles ont réuni une soixantaine de participants, largement satisfaits des échanges, 9 participants sur 10 recommandant cette formation construite autour de saynètes, ateliers en petits groupes et animations.

Ces modalités pédagogiques innovantes et interactives ont permis à chacun de prendre conscience des préjugés, des stéréotypes, des risques de discriminations dans notre quotidien professionnel, et de découvrir comment déjouer ces dynamiques.



Mise en œuvre des nouvelles instances CSA/FS

Suite aux élections professionnelles de décembre 2022, les nouvelles instances de dialogue social ont été installées en 2023 : le Comité social d'administration (CSA) et la Formation spécialisée (FS) succédant respectivement au Comité technique (CT) et au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Ces instances sont composées de représentants de l'administration et de représentants des personnels. Y ont été évoquées des questions collectives couvrant des domaines différents :

- organisation, indemnitaire, égalité femmes/hommes,... pour le CSA.
- conditions de travail, santé,... pour la FS.

En 2023, le CSA s'est réuni 4 fois et la FS, 5 fois.

Médecine de prévention

Après plusieurs années de poste vacant, un médecin du travail a été recruté en 2023 à la DREAL, permettant de rattraper les retards de visites.

Un cabinet médical a été aménagé sur chacun des 3 sites principaux de la DREAL (Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg) et une assistante mise à disposition du médecin.

Un médecin à la DREAL, c'est un suivi et un accompagnement renforcés des agents ainsi qu'une possibilité d'écoute supplémentaire. C'est aussi un conseil pour la direction (situations difficiles), la mission prévention (aménagements de postes) et le pôle Ressources humaines (cellules de veille).

455 agents vus par le médecin

638 visites médicales



Accueil des nouveaux arrivants

Deux webinaires «Découv'web», ayant pour objectif de faire découvrir les outils du web, ainsi qu'une journée régionale des nouveaux arrivants ont été organisés en avril, septembre et octobre pour les collègues arrivés en cours d'année 2023.

Organisés par le pôle communication en lien avec la direction et les services, ces événements s'inscrivent dans le parcours d'accueil et d'intégration mis en place à la DREAL.

38 nouveaux arrivants étaient présents à Metz (57) lors de cette journée, placée sous le signe de la convivialité, permettant des échanges riches et variés.



Animation des réseaux internes Com' et Web

Les correspondants Com' de la DREAL Grand Est se sont réunis en juin en présentiel et en septembre en visio.

Ces séminaires sont l'occasion d'échanger autour des sujets et projets phares de la communication dans une dynamique collaborative : journée des nouveaux arrivants, lettre interne, RDV de la DREAL, ...

2 réunions du réseau des référents web se sont déroulées en visio, en janvier et en juin. La première avait pour but de faire un retour à chaud sur le changement de la charte graphique et la seconde sur la conception d'une enquête de satisfaction de ce même site.

Les RDV de la DREAL Grand Est ont fêté leurs 6 ans !

Depuis l'automne 2017, le pôle Communication organise des rendez-vous thématiques dédiés aux agents, en collaboration avec les services et la direction.

Ces événements permettent de valoriser des métiers, des politiques publiques et des missions de la DREAL, présentés par celles et ceux qui les font vivre au quotidien.

21 RDV en 6 ans

Événements de communication interne

Les agents se sont retrouvés le 24 janvier au parc des expositions de Metz pour les vœux de la direction.

Depuis la création de la DREAL Grand Est, c'était la première fois qu'une cérémonie unique était organisée pour l'ensemble des sites. Des retrouvailles en présentiel bienvenues pour une rétrospective des faits marquants de l'année passée et la présentation de la feuille de route DREAL 2023-2024.

300 agents présents





Écoutes externes métiers

Avec l'appui du pôle Qualité, le service Transports et le service Connaissance et développement durable ont réalisé une écoute de leurs partenaires pour la mise en œuvre des processus « Assurer une maîtrise d'ouvrage routière » et « Organiser et valoriser la connaissance ».

Les retours ont montré une grande satisfaction de ces partenaires.

Quelques pistes d'amélioration en termes de comitologie et de partage d'informations ont été inscrites au plan d'action qualité.

332 personnes écoutées

Pilotage de la démarche qualité

Comme tous les ans, la DREAL a déroulé au 1^{er} trimestre sa campagne de revues de processus et de direction qui ont permis de faire le bilan de l'année 2022 et la projection de l'année 2023.

Une trentaine d'actions d'amélioration de notre manière de réaliser nos activités ont été identifiées.

16 audits réalisés par 24 auditeurs internes



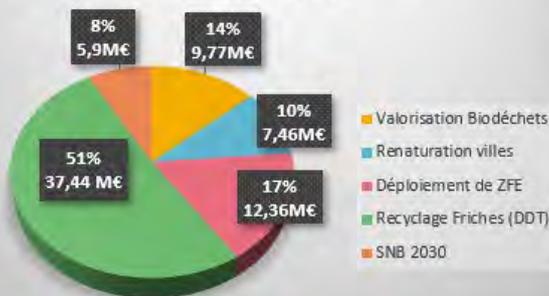
Renouvellement de la Commission régionale de concertation de l'action sociale (CRCAS) Grand Est

Suite aux élections professionnelles de décembre 2022, la DREAL a renouvelé la CRCAS Grand Est, chargée de coordonner la politique d'action sociale au niveau régional.

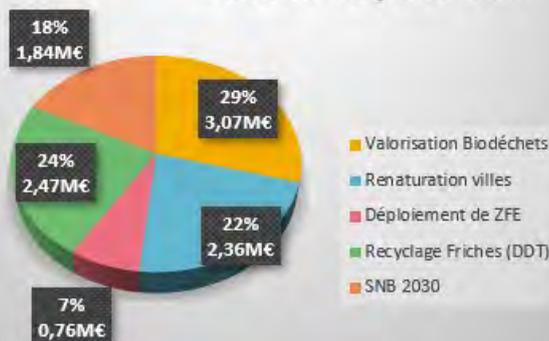
Composée de représentants de l'administration, des présidents de Comités locaux de l'action sociale (CLAS), des représentants des organisations syndicales représentées au Comité social d'administration (CSA) et d'experts, elle se prononce sur la répartition et le suivi des crédits attribués aux CLAS.

La réunion de l'instance, le 24 octobre 2023, a permis l'élection de sa Présidente, de sa Secrétaire et l'élaboration de son règlement intérieur. L'arrêté de composition du 02 novembre a consacré l'installation de la CRCAS.

Autorisations d'Engagement



Crédits de paiement



Le Fonds vert

Dans le cadre de la mise en place, en janvier 2023, du Fonds vert (BOP380) destiné à accélérer la transition écologique dans les territoires, la DREAL a bénéficié d'un budget de 72,9 M€ en autorisations d'engagement et de 10,5 M€ en crédits de paiement.

Décidés en Comité régional de programmation, ces crédits ont permis de financer de nombreux projets sur l'ensemble du territoire de la région Grand Est.

Ces projets rentrent dans le cadre des thématiques liées au recyclage des friches, à la valorisation des biodéchets, aux Zones à faible émissions (ZFE), à la renaturation des villes et à la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB) 2030.

72,9 M€ d'autorisations d'engagement

10,5 M€ de crédits de paiement

Promotion du service civique

La mission régionale est chargée de promouvoir le service civique et d'accompagner les services employeurs pour développer le recours à ce dispositif qui offre une opportunité unique à un jeune engagé d'accroître ses compétences et de s'investir dans une action utile. 2 offres de mission ont été concrétisées en 2023 dont une 1^{ère} à la MRRH.

Pendant 8 mois, ce service civique a assuré le rôle d'ambassadeur pour la promotion des métiers, en offrant une meilleure visibilité des services en région et une communication élargie sur les différents dispositifs de recrutement qui permettent de rejoindre le pôle ministériel, ceci en complément de l'action menée par la référente recrutement.



30 contrats jeunes signés tous dispositifs

Forte mobilisation en faveur de l'apprentissage

Le pôle ministériel s'est engagé pour l'accueil de jeunes en apprentissage avec des objectifs ambitieux de recrutement au sein de l'ensemble de ses services. La mobilisation importante de la MRRH en termes de communication auprès des jeunes, de sensibilisation et d'accompagnement auprès des services employeurs de la région Grand Est, a permis d'atteindre un volume de 28 apprentis fin 2023 (en hausse de 55% par rapport à 2022).

En plus de prendre une part active à l'insertion des jeunes et à la formation des profils de demain, le recours à l'apprentissage constitue pour les services une expérience enrichissante à la fois humainement et professionnellement.

Favoriser l'intégration des agents contractuels

Pour les managers soucieux d'accompagner au mieux leurs agents contractuels, la mission régionale a animé un webinaire national sur le thème « Soigner l'intégration des contractuels dans son service », organisé dans le cadre des universités d'été du Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines (CMVRH).

Son objectif : fournir aux encadrants tous les atouts pour une intégration réussie des agents contractuels afin de favoriser leur fidélisation, leur montée en compétence, et maintenir l'enjeu majeur de l'attractivité de notre pôle ministériel.

841 postes publiés

289 postes pourvus

10 concours pour candidats

2 507 agents composent l'effectif géré en ZGE

Formation « préparer sa retraite sereinement »



La mission a organisé plus de 600 journées de formation. Parmi son offre de formation la préparation des agents à leur future retraite, qui aborde les différents aspects de cette nouvelle étape de vie (administratif, social, patrimonial, outils pour aborder sereinement la retraite...), rencontre toujours un vif succès.

38 agents ont bénéficié de cette préparation qui s'est enrichie avec le module « un temps pour soi et pour les autres » au cours duquel une association présente son engagement et ses actions.

Appréciée à l'unanimité, cette initiative présente un réel intérêt pour l'association qui se fait connaître et dynamise le bénévolat, et pour les agents en réflexion sur leur nouvelle vie de retraité.

Mise en place du Centre régional de gestion des personnels (CRGP)

Fin 2022, la DRH du ministère a lancé divers chantiers destinés à finaliser la réorganisation de la gestion administrative et la paie des personnels.

La mission régionale s'est pleinement investie dans cette action en participant aux ateliers ainsi qu'en animant des groupes de travail nationaux (environ 40 réunions).

En juillet, cette démarche collaborative a abouti à la création du CRGP Grand Est, regroupant auprès de la DRH les 16 gestionnaires en charge de la gestion administrative et la paie des 2 700 agents de la zone de gouvernance de la DREAL Grand Est.

Harmonisation des régimes indemnitaires des catégories A

La gestion du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été significativement uniformisée en 2023. Le reclassement des attachés d'administration de l'État et des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement dans de nouvelles grilles de fonction communes et leur alignement sur les grilles des Ingénieurs des travaux publics de l'État (ITPE) ont ainsi supprimé les différences au niveau de la cotation des postes entre ces 3 corps.

Au plan régional, la MRRH a piloté en lien avec les services employeurs les travaux d'analyse et de validation des reclassements pour plus de 230 postes.



8 salons

La DREAL à la foire internationale de Metz (57)



L'attractivité, un enjeu prioritaire

Dans un contexte difficile en matière de recrutements, la mission régionale a déployé de multiples actions dans l'objectif de renforcer l'attractivité des métiers de la transition écologique, susciter des vocations, éveiller l'intérêt du public aux opportunités de carrière dans la fonction publique et renforcer l'image du ministère.

Dans ce cadre, elle a développé sa participation à des forums et salons de l'emploi ou encore à des manifestations régionales d'ampleur.

Ainsi, le 4 octobre, la DREAL était présente sur le stand des services de l'État organisé par la préfecture de la Moselle à l'occasion de la foire internationale de Metz. Cette journée centrée sur l'attractivité a permis de mettre l'accent sur la promotion des divers métiers de la transition écologique et énergétique et de renforcer la communication sur les concours.

Elle a également développé la mise en place de webinaires à destination des lauréats de concours tels que les concours interministériels de SACDD et AAPAE permettant de mettre en valeur les avantages à intégrer les services du pôle ministériel et les offres de postes en région.

5 webinaires



Enfin, la mission a intensifié sa présence sur les réseaux sociaux, pour accroître la visibilité de l'ensemble des dispositifs de recrutement.



« Bob et Ben » - Exemple de visuel pour réseau sociaux ©DREAL Grand Est



L'équipe des assistant-es de service social située en DREAL

Service social spécialisé du travail, la Mission service social régional (MSSR) est présente sur le Grand Est et au-delà.

Elle travaille pour plus de 40 établissements et structures à compétences diverses, dont la DREAL. Parmi ses dix assistant-es de service social, trois interviennent au profit des agents de la DREAL.

Prêt « études » à 0%

Le Comité d'aide sociale (CAS), association loi 1901, délivre des prêts sans intérêt aux agents du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer.

En accord avec l'administration, il a été décidé de proposer un nouveau prêt « études » aux agents du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer pour leurs enfants poursuivant des études.

Ce prêt, d'abord proposé à titre expérimental dans la région Grand Est, a été étendu à l'ensemble du territoire. Il vient remplacer le prêt « décohabitation ».



Le 6 octobre 2023 a eu lieu la **journée nationale des aidant.es** qui fut l'occasion de mettre en lumière les 11 millions de proches aidants accompagnant au quotidien des personnes en perte d'autonomie, malades ou en situation de handicap.

Les assistant-es de service social souhaitent soutenir les agents aidants en leur facilitant l'accès à l'information sur les différentes solutions de répit, d'accompagnement et de financements existantes.

Dans cet objectif, une brochure d'information a été mise en ligne début octobre sur l'intranet DREAL.

20%
de la population active
soit 1 salarié sur 5

11 millions
d'aidant-es
en France en 2023

1 160 agents
rencontrés par
les assistant-es
de service social
de la MSSR soit
20%
des effectifs de
l'ensemble des
services

8 conventions
cadres signées

500 actions en faveur
des cadres

Formation dans le cadre de la prévention des RPS

La MSSR a été sollicitée pour participer à la formation des membres des Comités sociaux d'administrations (CSA) et des Formations spécialisées (FS) sur la prévention des Risques psychosociaux (RPS).

Avec l'aide d'un technicien du Centre de valorisation des ressources humaines (CVRH), les assistant-es de service social ont co-construit un module intitulé « Comment être à l'écoute pour agir dans le cadre de la prévention des RPS », utilisant plusieurs supports (ateliers, powerpoint) et une vidéo spécialement créée pour cette formation.

Ce module sera proposé dans l'offre de formation du CVRH en 2024.

GLOSSAIRE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAEPAE	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) des administrations de l'Etat	MAP	Mission appui pilotage
AAP	Appels à projets	MRAe	Mission régionale de l'autorité environnementale
ABF	Architecte des bâtiments de France	MRRH	Mission régionale ressources humaines
AERM	Agence de l'eau Rhin-Meuse	MSSR	Mission service social régional
Ademe	Agence de la transition écologique	MTE	Ministère de la transition écologique
AE	Autorisation d'engagement	MTECT	Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Ae	Autorité environnementale	MWth	Mégawatt-thermique
AGEC	Anti-gaspillage pour une économie circulaire	MZD	Mission zone de défense
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	OFB	Office français de la biodiversité
AREAL	Association territoriale des organismes HLM d'Alsace	ODD	Objectifs de développement durable
ARS	Agence régionale de santé	ORE	Obligations réelles environnementales
BOP	Budgets Opérationnels de Programme	ORT&L	Observatoire régional Transports & Logistique
BTP	Bâtiment et travaux publics	PAOT	Plans d'action opérationnels territorialisés
CAS	Comité d'aide sociale	PAPI	Programmes d'action de prévention des inondations
CERC	Cellules économiques régionales de la construction	PAPRICA	Programme d'actions pour la prévention des risques liés aux cavités
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	PCAET	Plan climat-air-énergie territorial
CGDD	Commissariat général au développement durable	PEB	Plans d'exposition au bruit
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	PETR	Pôle d'équilibre territorial et rural
CIMPS	Commissions internationales de protection de la Moselle et de la Sarre	PPMS	Plans particuliers de mise en sûreté
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	PRSE	Plan régional santé environnement
CLAS	Comité local d'action social	RIFSEEP	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
CNRV	Centre national de réception des véhicules	RPS	Risques psychosociaux
COZ	Centre opérationnel zonal	RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
CP	Crédits de paiements	RTE	Réseau de transport d'électricité
CPER	Contrat de plan État-Région	S3REnR	Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables
CRCAS	Commission régionale de concertation de l'action sociale	SACDD	Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable
CRHH	Comité régional de l'habitat et de l'hébergement	SAS	Société par actions simplifiée
CRS	Conférence du Rhin supérieur	SCDD	Service connaissance et développement durable
CSA	Comité social d'administration	SDES	Service des données et études statistiques
CSPRN	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel	SEBP	Service eau, biodiversité, paysages
CT	Comité technique	SEE	Service évaluation environnementale
CMVRH	Centre ministériel de valorisation des ressources humaines	SERM	Services express régionaux métropolitains
CRGP	Centre régional de gestion des personnels	SG	Secrétariat général
CVRH	Centre de valorisation des ressources humaines	SGARE	Secrétaire général pour les affaires régionales et européennes
DD	Développement durable	SIAM	Système d'information de gestion de l'archivage
DDT	Direction départementale des territoires	SIG	Système d'information géographique
DiDo	Diffusion de Données	SNB	Stratégie nationale de la biodiversité
DRAC	Direction régionale des Affaires culturelles	SNBC	Stratégie nationale bas carbone
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	SPC	Service prévision des crues
DRH	Direction des Ressources Humaines	SPRA	Service prévention des risques anthropiques
EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable	SPRNH	Service prévention des risques naturels et hydrauliques
EES	Évaluation environnementale stratégique	SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
EnR	Énergies renouvelables	ST	Service transports
EnR&R	Énergies renouvelables et récupération	STECCLA	Service transition énergétique climat, construction, logement, aménagement
ERC	Éviter, réduire, compenser	TE	Transports exceptionnels
FPRNM	Fonds de prévention des risques naturels majeurs	TGV	Train à grande vitesse
FS	Formations spécialisées	TVB	Trame verte et bleue
GMI	Géothermie de minime importance	TWh	Terawatt-heure
LARSIM	Système de prévision de crues (Large Area Runoff Simulation Model)	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
IA	Intelligence artificielle	UD	Unité départementale
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement	UTAC	Union technique de l'automobile, du motocycle et du cycle
IFFO-RMe	Institut français des formateurs Risques Majeurs et protection de l'environnement	ZAN	Zéro artificialisation nette
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	ZFDE	Zones favorables au développement de l'éolien
ITPE	Ingénieur des travaux publics de l'État	ZFE	Zones à faibles émissions
		ZFE-m	Zones à faibles émissions mobilité
		ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GRAND EST

2 rue Augustin Fresnel - CS 95 038
57071 Metz Cedex 03
Tél : 03 87 62 81 00
www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Directeur de publication :
David MAZOYER

Ce document a été rédigé avec l'aide des services de la DREAL.

Photos © DREAL Grand Est, sauf mentions contraires.

Conception, rédaction, création graphique :
Mission appui pilotage / Pôle communication
Mai 2024

DREAL GE - MAPPC - RA2023-DREAL_GE-DEF-300524.inod - 30 mai 2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*